



MUNICIPALITÉ DE SAINT-GEORGES-DE-WINDSOR

527 Principale - Saint-Georges-de-Windsor(Québec) - J0A 1J0
Tél: 819-828-2716 - Fax: 819-828-0213 - Courriel: directrice@stgeorgesdewindsor.ca

NOM : Denis Lemelin	Date : 14 octobre 2014		
Par: Armande Perreault, directrice générale et secrétaire-trésorière			
Retourner avec commentaires		À votre demande	
À titre de renseignements		Comme convenu	<input checked="" type="checkbox"/>
Pour votre approbation		Répondre s.v.p.	
Avis		Pour votre signature	
<p>Bonjour</p> <p>Ci-joint, la résolution 2014-171 pour utilisation d'un gyrophare vert.</p> <p>Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.</p> <p> Armande Perreault, Directrice générale et secrétaire-trésorière</p>			



Municipalité de Saint-Georges-de-Windsor

527, rue Principale, St-Georges-de-Windsor (Québec) J0A 1J0
Tél: 819-828-2716 - Fax: 819-828-0213 - Courriel: mungeorges@cgocable.ca

Le 8 octobre 2014

COPIE DE RÉSOLUTION

A une séance ajournée du conseil, tenu ce sixième jour du mois d'octobre l'an deux mille quatorze et à laquelle assistaient son honneur le maire **René Perreault**, la conseillère et les conseillers suivants :

M. Patrice Pinard
Mme Armande Richard
M. Gilles Sirois
M. Yvon Richer
Mme Mélanie Gallant
M. Marc Ladouceur

Le maire René Perreault constate le quorum à 20h00 et déclare la séance ouverte.
Armande Perreault, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire.

2014-172

POSTE CANADA

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans les collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Poste Canada assure un service public qui doit être conservé;

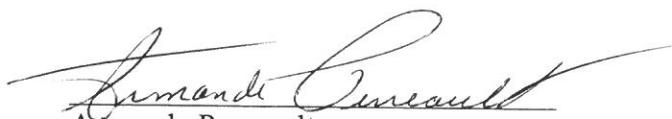
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mélanie Gallant
appuyé par Yvon Richer et résolu à l'unanimité des conseillers (ères)
QUE le conseil de Saint-Georges-de-Windsor envoie la présente résolution à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

QU'il soit Aussi résolu que la Municipalité de Saint-Georges-de-Windsor demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Adoptée

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME du livre des procès-verbaux sous réserve de l'approbation du libellé final lors de la prochaine séance.

Donné à Saint-Georges-de-Windsor ce huitième jour du mois octobre 2014.



Armande Perreault
Directrice générale et secrétaire-trésorière